

Procès-verbal d'une assemblée régulière du conseil municipal de Preissac, tenue au 27, rue des Rapides le 17 janvier 2023 à compter de 20h00 à laquelle étaient présents outre monsieur le maire Donald Rheault, mesdames les conseillères Amélie Massé, Isabelle Beaulieu et Casandra Couture et messieurs les conseillers, Jean-Paul Gosselin, Sébastien Petitclerc et David Gervais.

Était également présent à cette assemblée, monsieur Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la session
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 13 décembre 2022
5. Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 20 décembre 2022
6. Comptes à payer du mois (795 798.78\$)
7. Compte rendu de la table des Conseillers de comté de la MRC Abitibi
8. Compte rendu des rencontres du Maire et du Directeur général
9. Avis de motion règlement #287-2023 (Règlement relatif à l'établissement d'un programme d'aide sous forme de crédits de taxes pour favoriser la croissance de certaines entreprises)
10. Achat d'un terrain # 4 593 569 Cadastre du Québec
11. Radiation de factures # CFR2100236 (131.58\$) et #CFR2200010 (393.21\$)
12. Résolution annuelle pour aide financière aux organismes
13. Résolution pour autoriser l'ADL a déposé un projet dans le volet « Fonds culturel de la MRC Abitibi »
14. Résolution de nomination des membres et de la rémunération du CCU (20.00\$/heure)
15. Suivi des travaux du Complexe multifonctionnel
16. Prochaines réunions du conseil du mois de février au 6, rue des Rapides
17. Questions reçues à la municipalité (vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse courriel suivante : direction@preissac.com)
18. Clôture et levée de l'assemblée 20H30

1. MOT DE BIENVENUE;

1. Mot de bienvenue (2).

Monsieur le maire souhaite la bienvenue au public.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SESSION;

2. Vérification du quorum et ouverture de la session.

Après vérification et confirmation du quorum, monsieur le maire, ouvre la réunion. Elle débute à 20h00.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

01-01-2023

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Amélie Massé et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé tel que présenté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 DÉCEMBRE 2022;

02-01-2023

4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 13 décembre 2022.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la session régulière du 13 décembre 2022 tel que présenté aux membres du conseil avant la présente séance, et ce, comme s'il avait été lu.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION SPÉCIALE DU 20 DÉCEMBRE 2022;

03-01-2023

5. Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 20 décembre 2022.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Isabelle Beaulieu et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la session spéciale du 20 décembre 2022 tel que présenté aux membres du conseil avant la présente séance, et ce, comme s'il avait été lu.

6. APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS;

04-01-2023

5. Approbation des comptes à payer du mois.

Les comptes à payer ont été vérifiés par monsieur Donald Rheault et monsieur Gérard Pétrin.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

DE PAYER les comptes tels que décrits ci-dessous de l'année 2023 portant la séquence de chèque C2200844 à C2300043. La séquence des chèques en ligne de L2200109 à L2300003.

Total des factures	92 793,57\$
Total des paiements directs	629 150.02\$
Total des salaires	73 855.19\$
GRAND TOTAL DES COMPTES À PAYER	795 798.78\$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961). Signé à Preissac, ce 17 janvier 2023.

Gérard Pétrin, directeur général

7. COMPTE RENDU DE LA TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC ABITIBI;

7. Compte rendu de la table des Conseillers de comté de la MRC Abitibi.

Le maire, monsieur Donald Rheault dresse un résumé de ses rencontres à la MRC Abitibi.

8. COMPTE RENDU DES RENCONTRES DU MAIRE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL;

8. Compte rendu des rencontres du Maire et du Directeur général.

Le Directeur général informe le conseil sur les réunions auxquelles il a participé.

9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT #287-2023 (RÈGLEMENT RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME D'AIDE SOUS FORME DE CRÉDITS DE TAXES POUR FAVORISER LA CROISSANCE DE CERTAINES ENTREPRISES);

05-01-2023

9. Avis de motion et présentation du règlement #287-2023 (Règlement relatif à l'établissement d'un programme d'aide sous forme de crédits de taxes pour favoriser la croissance de certaines entreprises).

Le conseiller, monsieur David Gervais dépose un avis de motion et présente le projet de règlement # 287-2023 intitulé : Règlement relatif à l'établissement d'un programme d'aide sous forme de crédits de taxes pour favoriser la croissance de certaines entreprises.

10. ACHAT DU TERRAIN # 4 593 569 CADASTRE DU QUÉBEC;

10. Achat du terrain # 4 593 569 Cadastre du Québec.

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

11. RADIATION DE FACTURES #CFR2100236 (131.58\$) ET #CFR2200010 (393.21\$);

06-01-2023

11. Radiation de factures #CFR2100236 (131.58\$) et #CFR2200010 (393.21\$).

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

DE RADIÉ les factures suivantes;
CFR2100236 pour un montant de 131.58 \$
CFR2200010 pour un montant de 393.21 \$

12. RÉOLUTION ANNUELLE POUR AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES;

07-01-2023

12. Résolution annuelle pour aide financière aux organismes.

ATTENDU QUE les organismes ont fait des demandes d'aides financières avant la préparation du budget municipal 2023;

ATTENDU QUE le conseil a étudié les différentes demandes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Sébastien Petitclerc et résolu unanimement :

D'ACCEPTER les demandes des organismes suivants :

Cercle des fermières de Preissac	2 000.00 \$	
Club Preissac d'Art en Or	3 000.00 \$	
Club de l'Âge d'Or de Preissac	1 500.00 \$	
Comité des loisirs	1 000.00 \$	
École St-Paul de Preissac	2 000.00 \$	
Journal Alliance de Preissac	16 000.00 \$	+ 600.00 \$/mois (publicité)
Biblio Preissac	3 150.00 \$	
Club des jeunes	1 000.00 \$	
Fabrique paroisse de St-Raphaël	650.00 \$	
L'accueil d'Amos	200.00 \$	
Fondation Brousseau-Dargie	200.00 \$	

13. RÉOLUTION POUR AUTORISER L'ADL À DÉPOSER UN PROJET DANS LE VOLET « FONDS CULTUREL DE LA MRC ABITIBI »;

08-01-2023

13. Résolution pour autoriser l'ADL à déposer un projet dans le volet « Fonds culturel de la MRC Abitibi ».

ATTENDU QUE la MRC Abitibi est à recevoir des projets dans le cadre de son Fonds culturel;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Amélie Massé et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'ADL à déposer un projet dans le volet « Fonds culturel de la MRC Abitibi.

14. RÉSOLUTION DE NOMINATION DES MEMBRES ET DE LA RÉMUNÉRATION DU CCU (20.00\$/HEURE);

09-01-2023

14. Résolution de nomination des membres et de la rémunération du CCU (20.00\$/heure).

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme doivent être nommés par résolution du conseil conformément au règlement # 74-89, qui s'intitule : Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CCU);

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, David Gervais et résolu unanimement :

DE NOMMER les personnes suivantes, membres du CCU :

Mesdames Françoise Raby
 Casandra Couture
 Amélie Massé

Messieurs Claude Ménard
 Gilbert Dubuc
 Robert Brassard
 Bertrand Bolduc
 Benoit Plourde

DE FIXER la rémunération à 20.00 \$ l'heure pour la participation des membres aux réunions du CCU.

15. SUIVI SUR LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL AGNICO-EAGLE;

15. Suivi sur la construction du Complexe multifonctionnel Agnico-Eagle.

Le maire, monsieur Donald Rheault, fait un compte rendu des travaux en cours sur la construction du Complexe multifonctionnel Agnico-Eagle.

16. PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL DU MOIS DE FÉVRIER AU 6, RUE DES RAPIDES;

16. Prochaines réunions du conseil du mois février au 6, rue des Rapides.

Le maire, monsieur Donald Rheault informe les citoyens présents que les prochaines séances du conseil se feront à la salle habituelle, sis au 6, rue des Rapides.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS REÇUES À LA MUNICIPALITÉ (VOUS POUVEZ ENVOYER VOS QUESTIONS À L'ADRESSE SUIVANTE : DIRECTION@PREISSAC.COM;

17. Période de questions reçues à la municipalité de Preissac (vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse suivante : direction@preissac.com.

Le maire, monsieur Donald Rheault répond aux questions suivantes :

- Achat du terrain # 4 593 569
- Déplacement des réunions du conseil

18. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

10-01-2023

18. Clôture et levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Isabelle Beaulieu et résolu unanimement :

DE CLORE la session. Il est 20h30.

N.B. Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote du maire à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art 161 et 164 CM).

N B. Je, Donald Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

DONALD RHEAULT
MAIRE

GÉRARD PÉTRIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL /
GREFFIER-TRÉSORIER

Procès-verbal d'une assemblée régulière du conseil municipal de Preissac, tenue au 6, rue des Rapides le 14 février 2023 à compter de 20h00 à laquelle étaient présents outre monsieur le maire Donald Rheault, mesdames les conseillères Amélie Massé, Isabelle Beaulieu et Casandra Couture et messieurs les conseillers, Jean-Paul Gosselin, Sébastien Petitclerc et David Gervais.

Était également présent à cette assemblée, monsieur Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la session
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 17 janvier 2023
5. Comptes à payer du mois (1 027 386.90\$)
6. Compte rendu de la table des Conseillers de comté de la MRC Abitibi
7. Compte rendu des rencontres du Maire et du Directeur général
8. Adoption du règlement #287-2023 (Règlement relatif à l'établissement d'un programme d'aide sous forme de crédits de taxes pour favoriser la croissance de certaines entreprises)
9. Avis de motion et présentation du projet du règlement #288-2023 relatif à la démolition d'immeuble dans la municipalité de Preissac
10. Inscription au congrès FQM des maires à Québec du 28 au 30 septembre 2023
11. Inscription au congrès de la COMBEQ à Rimouski du 19 au 22 avril 2023
12. Inscription au congrès de l'ADMQ à Québec du 14 au 16 juin 2023
13. Inscription au congrès des chefs pompiers (ACSIQ)
14. Inscription au colloque des ADL à Sherbrooke du 26 au 29 septembre 2023
15. Renouvellement des baux de gravières (654\$ pour deux)
16. Soumission pour réparer la carrosserie du F-150 avant le lettrage (2 864.30\$)
17. Enlèvement de la neige sur les édifices municipaux
18. Autorisation de signature de l'entente de délégation de gestion du ministère des ressources naturelles et des forêts
19. Autorisation de destruction de documents (comptes payables, etc.)
20. Évaluation des postes de travail du personnel
21. Aménagement d'une salle de toilette au local du 707 (budget de 3 000\$)
22. Dépôt du document « Rapport de dépenses de plus de 2 000\$ qui totalisent plus de 25 000\$)
23. Proposition pour l'entretien des chemins d'été 2023 (50 356.18\$)
24. Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive, le 13 mars 2023
25. Location du stationnement du Flamingo
26. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)-volet entretien du réseau local
27. Soumission pour 2 conteneurs (5 200\$ plus taxes)
28. Soumission pour changer les tubes fluorescents au garage municipale (9 500\$ plus taxes applicables)
29. Entente avec la fabrique pour prolonger le contrat de location de mars à juin 2023
30. Affectation d'un montant pour le Fonds élection (4 000.00\$)
31. Suivi dossier du Complexe multifonctionnel
32. Questions reçues à la municipalité (vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse courriel suivante : direction@preissac.com)
33. Clôture et levée de l'assemblée 20H49

1. MOT DE BIENVENUE;

1. Mot de bienvenue (2).

Monsieur le maire souhaite la bienvenue au public.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SESSION;

2. Vérification du quorum et ouverture de la session.

Après vérification et confirmation du quorum, monsieur le maire, ouvre la réunion. Elle débute à 20h00.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

11-02-2023

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Amélie Massé et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé tel que présenté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 17 JANVIER 2023;

12-02-2023

4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 17 janvier 2023.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la session régulière du 17 janvier 2023 tel que présenté aux membres du conseil avant la présente séance, et ce, comme s'il avait été lu.

5. APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS;

13-02-2023

5. Approbation des comptes à payer du mois.

Les comptes à payer ont été vérifiés par monsieur Donald Rheault et monsieur Gérard Pétrin.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Isabelle Beaulieu et résolu unanimement :

DE PAYER les comptes tels que décrits ci-dessous de l'année 2023 portant la séquence de chèque **C2200872 à C2200873 et C2300044 à C2300116. La séquence des chèques en ligne de L2300004 à L2300013.**

Total des factures	924 199.24\$
Total des paiements directs	81 781.94\$
Total des salaires	21 405.72\$
<u>GRAND TOTAL DES COMPTES À PAYER</u>	1 027 386.90\$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961). Signé à Preissac, ce 14 février 2023.

Gérard Pétrin, directeur général

6. COMPTE RENDU DE LA TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC ABITIBI;

6. Compte rendu de la table des Conseillers de comté de la MRC Abitibi.

Le maire, monsieur Donald Rheault dresse un résumé de ses rencontres à la MRC Abitibi.

7. COMPTE RENDU DES RENCONTRES DU MAIRE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL;

7. Compte rendu des rencontres du Maire et du Directeur général.

Le Directeur général informe le conseil sur les réunions auxquelles il a participé.

8. ADOPTION DU RÈGLEMENT #287-2023 (RÈGLEMENT RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME D'AIDE SOUS FORME DE CRÉDITS DE TAXES POUR FAVORISER LA CROISSANCE DE CERTAINES ENTREPRISES);

14-02-2023

8. Adoption du règlement #287-2023 (Règlement relatif à l'établissement d'un programme d'aide sous forme de crédits de taxes pour favoriser la croissance de certaines entreprises).

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin et résolu unanimement :

D'ADOPTER le règlement portant le numéro 287-2023 portant sur un programme d'aide sous forme de crédits de taxes pour favoriser la croissance de certaines entreprises.

- Avis de motion : 17 janvier 2023
- Présentation du projet de règlement : 17 janvier 2023
- Adoption du règlement : 14 février 2023
- Publication du règlement : 20 février 2023
- Entrée en vigueur : 20 février 2023

9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DU RÈGLEMENT #288-2023 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE DANS LA MUNICIPALITÉ DE PREISSAC;

15-02-2023

9. Avis de motion et présentation du projet du règlement #288-2023 relatif à la démolition d'immeuble dans la municipalité de Preissac.

Le conseiller, monsieur David Gervais dépose un avis de motion et présente le projet de règlement # 288-2023 intitulé : Règlement relatif à la démolition d'immeuble dans la municipalité de Preissac.

10. INSCRIPTION AU CONGRÈS FQM DES MAIRES À QUÉBEC DU 28 AU 30 SEPTEMBRE 2023;

16-02-2023

10. Inscription au congrès FQM des maires à Québec du 28 au 30 septembre 2023.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Isabelle Beaulieu et résolu unanimement :

D'AUTORISER le maire, monsieur Donald Rheault à participer au congrès des maires qui se tiendra le du 28 au 30 septembre 2023. La municipalité de Preissac défrayera les coûts d'inscription, les coûts de transport, les frais d'hébergement et les frais de repas selon le règlement en vigueur.

N.B. Les dépenses du conjoint (e) sont à la charge de l'élu.

11. INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA COMBEQ À RIMOUSKI DU 19 AU 22 AVRIL 2023;

17-02-2023

11. Inscription au congrès de la COMBEQ à Rimouski du 19 au 22 avril 2023.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'inspecteur municipal, monsieur Claude Ménard à participer au congrès de la COMBEQ qui se tiendra du 19 au 22 avril 2023 à Rimouski. La municipalité de Preissac défrayera les coûts d'inscription, les coûts de transport, les frais d'hébergement et les frais de repas selon la convention en vigueur.

N.B. Les dépenses du conjoint (e) sont à la charge de l'employé.

12. INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ADMQ À QUÉBEC DU 14 AU 16 JUIN 2023;

18-02-2023

12. Inscription au congrès de l'ADMQ à Québec du 14 au 16 juin 2023.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

D'AUTORISER le directeur général, monsieur Gérard Pétrin à participer au congrès des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra du 14 au 16 juin 2023 à Québec. La municipalité de Preissac défrayera les coûts d'inscription, les coûts de transport, les frais d'hébergement et les frais de repas selon la convention en vigueur.

N.B. Les dépenses du conjoint (e) sont à la charge de l'employé.

13. INSCRIPTION AU CONGRÈS DES CHEFS POMPIERS (ACISQ);

19-02-2023

13. Inscription au congrès des chefs pompiers (ACISQ).

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Amélie Massé et résolu unanimement :

D'AUTORISER le directeur incendie, monsieur Gilles Prévost à participer au congrès des chefs pompiers. La municipalité de Preissac défrayera les coûts d'inscription, les coûts de transport, les frais d'hébergement et les frais de repas selon la convention en vigueur.

N.B. Les dépenses du conjoint (e) sont à la charge de l'employé.

14. INSCRIPTION AU COLLOQUE ADL À SHERBROOKE DU 26 AU 29 SEPTEMBRE 2023;

20-02-2023

14. Inscription au colloque ADL à Sherbrooke du 26 au 29 septembre 2023.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, David Gervais et résolu unanimement :

D'AUTORISER les agentes de développement à participer au colloque de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) qui se tiendra du 26 au 29 septembre 2023 à Sherbrooke. La municipalité de Preissac défrayera les coûts d'inscription, les coûts de transport, les frais d'hébergement et les frais de repas selon la convention en vigueur.

15. RENOUVELLEMENT DES BAUX DE GRAVIÈRES (654\$ POUR DEUX);

21-02-2023

15. Renouvellement des baux de gravières (654\$ pour deux).

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Sébastien Petitclerc et résolu unanimement :

D'AUTORISER une dépense de 654.00 \$ pour le renouvellement de (2) baux des gravières/sablières situées au chemin des Noisetiers soit le BNE 7937 et BNE 48399.

16. SOUMISSION POUR RÉPARER LA CARROSSERIE DU F-150 AVANT LE LETTRAGE (2 864.30\$);

22-02-2023

16. Soumission pour réparer la carrosserie du F-150 avant le lettrage (2 864.30\$).

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Amélie Massé et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la soumission pour la réparation de la carrosserie du F-150 au montant de 2 861.30\$.

17. ENLÈVEMENT DE LA NEIGE SUR LES ÉDIFICES MUNICIPAUX;

23-02-2023

17. Enlèvement de la neige sur les édifices municipaux.

ATTENDU QUE les précipitations de neige s'accumulent sur les différents toits des édifices municipaux et qu'éventuellement il faudra procéder à l'enlèvement de celle-ci;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Casandra Couture et résolu unanimement :

D'AUTORISER le directeur général, monsieur Gérard Pétrin, avec l'aide du préposé au travaux publics, monsieur Yvan Lachance, à prendre les mesures nécessaires (financières et humaines) pour éviter des accumulations de neige qui pourraient entraîner des répercussions négatives sur la sécurité et sur la structure des édifices municipaux.

18. AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE DE DÉLÉGATION DE GESTION DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS;

24-02-2023

18. Autorisation de signature de l'Entente de délégation de gestion du ministère des ressources naturelles et des forêts.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin et résolu unanimement :

D'AUTORISER le maire, monsieur Donald Rheault à signer l'entente de délégation de gestion du ministère des Ressources naturelles et des forêts.

19. AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS (COMPTES PAYABLES, ETC.);

25-02-2023

19. Autorisation de destruction de documents (comptes payables, etc.).

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

D'AUTORISER le directeur général, M. Gérard Pétrin à procéder à la destruction des documents municipaux suivants :

Paie par banque	2012 et 2014
Confirmation de taxes	2012 et 2014
Dépôts	2014
Feuilles de temps	2014
Paie (section 1)	2013
Comptes payables	2005 à septembre 2015
Rapports budgétaires	2012 et 2013
Rapports de vérification et autres	2005
Taxation annuelle	2013

20. ÉVALUATION DES POSTES DE TRAVAIL DU PERSONNEL;

20. Évaluation des postes de travail du personnel.

La mutuelle de prévention de la municipalité de Preissac, lors de leur dernière visite, ont recommandé de faire une évaluation des postes de travail de chacun des employés. La visite de l'ergonome a dressé un rapport de son évaluation et ses recommandations.

21. AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE TOILETTE AU LOCAL DU 707 (BUDGET DE 3 000\$);

26-02-2023

21. Aménagement d'une salle de toilette au local du 707 (budget de 3 000\$).

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, David Gervais et résolu unanimement :

D'AUTORISER un budget de 3 000.00\$ pour l'aménagement d'une salle de toilette au local du 707.

22. DÉPÔT DU DOCUMENT « RAPPORT DE DÉPENSES DE PLUS DE 2 000\$ QUI TOTALISENT PLUS DE 25 000\$ »;

22. Dépôt du document « Rapport de dépenses de plus de 2 000\$ qui totalisent plus de 25 000\$ ».

Le directeur général, monsieur Gérard Pétrin dépose le document « Rapport de dépenses de plus de 2 000.00 \$ qui totalisent plus de 25 000.00 \$ ».

23. PROPOSITION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'ÉTÉ (50 356.18\$);

27-02-2023

23. Proposition pour l'entretien des chemins d'été (50 356.18\$).

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la proposition de « Béton Fortin Inc. » pour faire l'entretien estival des chemins municipaux tel que décrit dans sa proposition au montant de 50 356.18\$ incluant les taxes.

24. PROPOSITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE, LE 13 MARS 2023;

28-02-2023

24. Proposition de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive, le 13 mars 2023.

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élus(es) de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entouré(es)**;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Isabelle Beaulieu et résolu unanimement :

DE PROCLAMER la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entouré(es)**.

25. LOCATION DU STATIONNEMENT FLAMINGO;

29-02-2023

25. Location du stationnement Flamingo.

ATTENDU QUE les remorques à bateaux et camions manquent de place dans le secteur Tancred à proximité du débarcadère pour se stationner et que le propriétaire offre son stationnement devant le « Flamingo »;

ATTENDU QUE la municipalité a convenu d'un prix mensuel de 600.00 \$ / mois pour 4 mois (15 mai, juin, juillet, août et 15 septembre 2023) et des frais d'utilisation de l'électricité de 140.00 \$ par mois (4);

ATTENDU QUE la municipalité fournira un certificat d'assurances responsabilité civil qui dégagera le propriétaire réclamations qui pourraient être faites;

ATTENDU QUE la présente résolution à la même force légale qu'un contrat;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Sébastien Petitclerc et résolu unanimement :

D'ACCEPTER de louer le stationnement du « Flamingo » situé au 185, avenue du Lac pour une période 4 mois au montant de 2 960.00 \$. Propriété de 9215-0168 Québec Inc. a/s de monsieur Mario Daigle résident au 6, chemin des Villageois, Preissac.

26. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)-VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL;

30-02-2023

26. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)-volet entretien du réseau local.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 77 125,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Preissac informe le ministère des Transports et de la Mobilité durable de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

27. SOUMISSION POUR 2 CONTENEURS (5 200\$ PLUS TAXES);

31-02-2023

27. Soumission pour 2 conteneurs (5 200\$ plus taxes).

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, David Gervais et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'achat de 2 conteneurs excluant le transport au montant de 5 200.00\$ plus taxes applicables.

28. SOUMISSION POUR CHANGER LES TUBES FLUORESCENTS AU GARAGE MUNICIPALE (9 500\$ PLUS TAXES APPLICABLES);

32-02-2023

28. Soumission pour changer les tubes fluorescents au garage municipale (9 500\$ plus taxes applicables).

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Amélie Massé et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la proposition de « Boilard électrique » pour changer les tubes fluorescents au garage municipale au montant de 9 500.00\$ plus les taxes applicables et de financer cette dépense avec le surplus non-affecté.

29. ENTENTE AVEC LA FABRIQUE POUR PROLONGER LE CONTRAT DE LOCATION DE MARS À JUIN;

33-02-2023

29. Entente avec la Fabrique pour prolonger le contrat de location de mars à juin.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

D'AUTORISER la prolongation de l'entente avec la Fabrique de mars à juin 2023 et cela aux mêmes conditions.

30. AFFECTATION D'UN MONTANT POUR LE FONDS ÉLECTION (4 000.00\$);

34-02-2023

30. Affectation d'un montant pour le fonds élection (4 000.00\$).

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution numéro 41-02-2022, la Municipalité a, conformément à l'article 278.1 LERM, constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

CONSIDÉRANT ainsi qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds des sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pouvoir au coût de cette élection;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus

élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021 (qui ne doit pas être prise en compte);

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 4 000.00 \$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin et résolu unanimement :

D'AFFECTER au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 4 000.00 \$ pour l'exercice financier 2023;

QUE les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le fonds général de l'exercice.

31. SUIVI DOSSIER DU COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL;

31. Suivi dossier du Complexe multifonctionnel.

Le maire, monsieur Donald Rheault fait un compte rendu des travaux en cours sur la construction du Complexe multifonctionnel Agnico-Eagle.

32. PÉRIODE DE QUESTIONS REÇUES À LA MUNICIPALITÉ (VOUS POUVEZ ENVOYER VOS QUESTIONS À L'ADRESSE SUIVANTE : DIRECTION@PREISSAC.COM;

32. Période de questions reçues à la municipalité de Preissac (vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse suivante : direction@preissac.com.

Le maire, monsieur Donald Rheault répond aux questions suivantes :

- Location Flamingo
- Information financière sur les contrats octroyés de plus de 25 000.00 \$

33. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

35-02-2023

33. Clôture et levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin et résolu unanimement :

DE CLORE la session. Il est 20h49.

N.B. Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote du maire à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art 161 et 164 CM).

N B. Je, Donald Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

DONALD RHEAULT
MAIRE

GÉRARD PÉTRIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL /
GREFFIER-TRÉSORIER

Procès-verbal d'une assemblée régulière du conseil municipal de Preissac, tenue au 6, rue des Rapides le 14 mars 2023 à compter de 20h00 à laquelle étaient présents outre monsieur le maire Donald Rheault, mesdames les conseillères Amélie Massé, Isabelle Beaulieu et Casandra Couture et messieurs les conseillers, Jean-Paul Gosselin, Sébastien Petitclerc et David Gervais.

Était également présent à cette assemblée, monsieur Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la session
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 14 février 2023
5. Comptes à payer du mois (124 598.12\$)
6. Compte rendu de la table des Conseillers de comté de la MRC Abitibi
7. Compte rendu des rencontres du Maire et du Directeur général
8. Adoption du projet #288-2023 Relatif à la démolition d'immeuble dans la municipalité de Preissac
9. Renouvellement des assurances générales de la municipalité (45 918.43\$)
10. Soumission pour 230 chaises et de 25 tables chariots (23 380.17\$)
11. Résolution de la journée internationale contre l'homophobie et transphobie le 17 mai
12. Demande d'appui de la MRC Antoine-Labelle pour la mise à jour de la cybersécurité
13. Soumission pour remplacer les 4 adoucisseurs à l'aqueduc (10 732.00\$)
14. Proposition pour installer une nouvelle saleuse sur le camion Ford 550 (46 227.58\$)
15. Achat d'une minipelle Kubota U17 pour sentier et autres usages (44 699.00\$ plus taxes)
16. Résolution de demande d'aide financière au Fonds touristique de la MRC Abitibi
17. Résolution pour demande d'aide financière au Fonds structurant de la MRC Abitibi
18. Achat de Bunkers (4) avec accessoires pour pompiers (2 140.00\$/chaque)
19. Achat de trois ordinateurs portables (3 895.76\$)
20. Proposition de surveillance du camping pour la saison 2023 (90.00\$/semaine)
21. Demande d'appui pour son projet de location et d'hébergement de madame Sonia Houle
22. Suivi dossier du Complexe multifonctionnel
23. Questions reçues à la municipalité (vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse courriel suivante : direction@preissac.com)
24. Clôture et levée de l'assemblée 20H40

1. MOT DE BIENVENUE;

1. Mot de bienvenue (4).

Monsieur le maire souhaite la bienvenue au public.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SESSION;

2. Vérification du quorum et ouverture de la session.

Après vérification et confirmation du quorum, monsieur le maire, ouvre la réunion. Elle débute à 20h00.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

36-03-2023

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Amélie Massé et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé tel que présenté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 14 FÉVRIER 2023;

37-03-2023

4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 14 février 2023.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la session régulière du 14 février 2023 tel que présenté aux membres du conseil avant la présente séance, et ce, comme s'il avait été lu.

5. APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS;

38-03-2023

5. Approbation des comptes à payer du mois.

Les comptes à payer ont été vérifiés par monsieur Donald Rheault et monsieur Gérard Pétrin.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, David Gervais et résolu unanimement :

DE PAYER les comptes tels que décrits ci-dessous de l'année 2023 portant la séquence de chèque C2300117 à C2300175. La séquence des chèques en ligne de L2300014 à L2300023.

Total des factures	77 295.98\$
Total des paiements directs	19 103.64\$
Total des salaires	28 198.50\$
GRAND TOTAL DES COMPTES À PAYER	124 598.12\$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961). Signé à Preissac, ce 14 mars 2023.

Gérard Pétrin, directeur général

6. COMPTE RENDU DE LA TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC ABITIBI;

6. Compte rendu de la table des Conseillers de comté de la MRC Abitibi.

Le maire, monsieur Donald Rheault dresse un résumé de ses rencontres à la MRC Abitibi.

7. COMPTE RENDU DES RENCONTRES DU MAIRE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL;

7. Compte rendu des rencontres du Maire et du Directeur général.

Le Directeur général informe le conseil sur les réunions auxquelles il a participé.

8. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT #288-2023 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE DANS LA MUNICIPALITÉ DE PREISSAC;

39-03-2023

8. Adoption du projet de règlement #288-2023 relatif à la démolition d'immeuble dans la municipalité de Preissac.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

D'ADOPTER le projet de règlement portant le numéro 288-2023 portant sur la démolition d'immeuble dans la municipalité de Preissac.

- Avis de motion : 14 février 2023
- Présentation du projet de règlement : 14 février 2023
- Adoption du projet de règlement : 14 mars 2023
- Avis de publication et envoi du projet de règlement à la MRC Abitibi : 30 mars 2023
- Consultation publique prévue : 11 avril 2023
- Adoption du règlement : 11 avril 2023
- Publication du règlement : 2023
- Certificat de conformité de la MRC Abitibi
- Entrée en vigueur : 2023

9. RENOUELEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ (45 918.43\$);

40-03-2023

9. Renouvellement des assurances générales de la municipalité (45 918.43\$).

ATTENDU QUE le renouvellement des assurances générales est prévu pour le 12 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin et résolu unanimement :

DE RENOUELER les assurances générales de la municipalité de Preissac avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour le montant de 45 918.43 \$ pour la prochaine année.

10. SOUMISSION POUR 230 CHAISES ET DE 25 TABLES CHARIOTS (23 380.17\$);

41-03-2023

10. Soumission pour 230 chaises et de 25 tables chariots (23 380.17\$).

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Isabelle Beaulieu et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'achat de 230 chaises et 25 tables chariots au montant de 23 380.17 \$.

11. RÉSOLUTION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET TRANSPHOBIE LE 17 MAI;

42-03-2023

11. Résolution de la journée internationale contre l'homophobie et transphobie le 17 mai.

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Sébastien Petitclerc et résolu unanimement :

DE PROCLAMER le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

12. DEMANDE D'APPUI DE LA MRC ANTOINE-LABELLE POUR LA MISE À JOUR DE LA CYBERSÉCURITÉ;

43-03-2023

12. Demande d'appui de la MRC Antoine-Labelle pour la mise à jour de la cybersécurité.

CONSIDÉRANT que la MRC d'Antoine-Labelle a subi une attaque informatique et que cela a occasionné des coûts importants;

CONSIDÉRANT qu'une attaque informatique peut causer plusieurs problématiques dont notamment l'arrêt complet des activités, des perturbations de services, une demande de rançon, l'atteinte à la réputation de l'organisme, des problématiques chez les contribuables, etc.;

CONSIDÉRANT que la violation de données est un fléau touchant de plus en plus d'organisations publiques, voire municipales;

CONSIDÉRANT que les municipalités et MRC ont, pour la plupart, des besoins importants de mise à jour informatique afin d'assurer une prévention des infiltrations ou attaques possibles;

CONSIDÉRANT que certaines mesures peuvent aider à prévenir et améliorer la sécurité et la protection des données informatiques, mais que ces opérations et acquisitions nécessitent souvent des coûts importants;

CONSIDÉRANT qu'afin d'assurer une meilleure cybersécurité, les municipalités et MRC devront revoir les sommes attribuées à ce budget et souvent, de façon importante;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a intérêt à soutenir les municipalités et les MRC afin d'assurer une meilleure sécurité des données numériques afin que celles-ci puissent faire de cet enjeu une réelle priorité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller, David Gervais et résolu unanimement de:

- Appuyer la MRC d'Antoine-Labelle et de demander au gouvernement provincial de voir à l'élaboration d'un programme d'aide financière permettant aux municipalités et aux MRC de mettre, entre autres, des outils visant une meilleure sécurité et protection de leurs données informatiques ou d'acquérir de l'équipement ou des logiciels visant également à protéger adéquatement les données en leur possession;
- Transmettre cette résolution aux MRC du Québec pour appui, de même qu'à la FQM et à l'UMQ.

13. SOUMISSION POUR REMPLACER LES 4 ADOUCISSEURS À L'AQUEDUC (10 732.00\$);

44-03-2023

13. Soumission pour remplacer les 4 adoucisseurs à l'aqueduc (10 732.00\$).

Le conseiller, monsieur Jean-Paul Gosselin se retire déclarant son conflit.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'achat de 4 adoucisseurs au montant de 10 732.00 \$ plus l'installation.

N.B. : 50% des coûts seront facturés à la coopérative d'aqueduc de Preissac.

14. PROPOSITION POUR INSTALLER UNE NOUVELLE SALEUSE SUR LE CAMION FORD 550 (46 227.58\$ PLUS TAXES);

45-03-2023

14. Proposition pour installer une nouvelle saleuse sur le camion Ford 550 (46 227.58\$ plus taxes).

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Amélie Massé et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'achat d'une nouvelle saleuse pour le camion Ford 550 au montant de 46 227.58 \$ plus taxes.

DE FINANCER cet achat avec le Fonds de roulement sur un période de 5 ans.

15. ACHAT D'UNE MINIPELLE KUBOTA U17 POUR SENTIER ET AUTRES USAGES (44 699.00\$ PLUS TAXES);

46-03-2023

15. Achat d'une minipelle Kubota U17 pour sentier et autres usages (44 699.00\$ plus taxes).

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Sébastien Petitclerc et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'achat d'une minipelle Kubota U17 au montant de 44 699.00 \$ plus taxes.

DE FINANCER cet achat avec le Fonds de roulement sur une période de 5 ans.

16. RÉOLUTION DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS TOURISTIQUE DE LA MRC ABITIBI;

47-03-2023

16. Résolution de demande d'aide financière au Fonds touristique de la MRC Abitibi.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'agente de développement, madame France Daoust, à déposer une demande financière dans le Fonds touristique de la MRC Abitibi.

17. RÉOLUTION POUR DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS STRUCTURANT DE LA MRC ABITIBI;

48-03-2023

17. Résolution pour demande d'aide financière au Fonds structurant de la MRC Abitibi.

ATTENDU QUE la MRC Abitibi est en appel de projets dans son volet « Projets structurants »;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, David Gervais et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'agente de développement, madame France Daoust, à remplir les documents relatifs à la demande d'aide financière dans le volet « Projets structurants » de la MRC Abitibi.

18. ACHAT DE BUNKERS (4) AVEC ACCESSOIRES POUR POMPIERS (2 140.00\$/CHAQUE PLUS TAXES)

49-03-2023

18. Achat de Bunkers (4) avec accessoires pour pompier (2 140.00\$/chaque plus taxes).

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Sébastien Petitclerc et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'achat de quatre Bunkers avec accessoires pour pompier au montant de 2 140.00 \$/chaque plus taxes.

19. ACHAT DE TROIS ORDINATEURS PORTABLES (3 895.76\$);

50-03-2023

19. Achat de trois ordinateurs portables (3 895.76\$).

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'achat de trois ordinateurs portables au montant de 3 895.76\$.

20. PROPOSITION DE SURVEILLANCE DU CAMPING POUR LA SAISON 2023 (90.00\$/SEMAINE);

51-03-2023

20. Proposition de surveillance du camping pour la saison 2023 (90.00\$/semaine).

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Isabelle Beaulieu et résolu unanimement :

D'AUTORISER le directeur général, monsieur Gérard Pétrin à signer les documents relatifs à la surveillance du camping municipal pour l'été 2023 selon les conditions convenues (90.00\$/semaine plus location d'un terrain pour la saison) avec monsieur Raymond Rochon lors de la dernière session de travail.

21. DEMANDE D'APPUI POUR SON PROJET DE LOCATION ET D'HÉBERGEMENT DE MADAME SONIA HOULE;

52-03-2023

21. Demande d'appui pour son projet de location et d'hébergement de madame Sonia Houle.

ATTENDU QUE madame Sonia Houle est en train de développer une nouvelle entreprise sur notre territoire, qui va offrir de la location à court terme d'hébergement en bonifiant l'expérience de ces clients par du prêt d'équipement sportif de plein air non contraignant;

ATTENDU QUE « *Location Audacieuses Évasions* » a fait une demande d'appui à la municipalité de Preissac dans le but d'obtenir des subventions de Tourisme Harricana;

ATTENDU QUE les réservations se feront par l'entremise d'un site web de la compagnie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin et résolu unanimement :

D'APPUYER la demande de « *Location Audacieuses Évasions* » pour leur projet d'offrir de la location courte durée dans le loft et dans leurs studios flottants. La location courte durée des unités vient avec spa et prêt de matériel sportifs de plein air non contraignant.

22. SUIVI DOSSIER DU COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL;

22. Suivi dossier du Complexe multifonctionnel.

Le maire, monsieur Donald Rheault fait un compte rendu des travaux en cours sur la construction du Complexe multifonctionnel Agnico-Eagle.

23. PÉRIODE DE QUESTIONS REÇUES À LA MUNICIPALITÉ (VOUS POUVEZ ENVOYER VOS QUESTIONS À L'ADRESSE SUIVANTE : DIRECTION@PREISSAC.COM;

23. Période de questions reçues à la municipalité de Preissac (vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse suivante : direction@preissac.com.

Le maire, monsieur Donald Rheault répond aux questions suivantes :

- Coûts du Complexe multifonctionnel Agnico Eagle
- Comité de suivi des minières
- Changement de journée pour le prochain caucus

24. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

53-03-2023

24. Clôture et levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Isabelle Beaulieu et résolu unanimement :

DE CLORE la session. Il est 20h40.

N.B. Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote du maire à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art 161 et 164 CM).

N B. Je, Donald Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

DONALD RHEAULT
MAIRE

GÉRARD PÉTRIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL /



Procès-verbal d'une assemblée régulière du conseil municipal de Preissac, tenue au 6, rue des Rapides le 11 avril 2023 à compter de 20h30 à laquelle étaient présents outre monsieur le maire Donald Rheault, mesdames les conseillères Amélie Massé, Isabelle Beaulieu et Casandra Couture et messieurs les conseillers, Jean-Paul Gosselin, Sébastien Petitclerc et David Gervais.

Était également présent à cette assemblée, monsieur Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la session
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 14 mars 2023
5. Comptes à payer du mois (320 668.54\$)
6. Compte rendu de la table des Conseillers de comté de la MRC Abitibi
7. Compte rendu des rencontres du Maire et du Directeur général
8. Adoption du règlement #288-2023 relatif à la démolition d'immeuble dans la municipalité de Preissac
9. Nomination des membres du comité de démolition
10. Résolution pour adoption du rapport incendie 2022
11. Résolution pour signature entente relative à la conduite des véhicules des services incendie
12. Résolution pour autoriser le Maire à célébrer un mariage
13. Sprint du Maire, tour de l'Abitibi (500.00\$)
14. Résolution pour achat de 3 pancartes de rue avec accessoires (4 480.30\$)
15. Rencontre avec Hydro-Québec (13 avril)
16. Rassemblement des Élus le 25 et 26 mai prochain
17. Soumission abat poussière (0.447\$/litre)
18. Développement domiciliaire demande de prix pour certificat d'autorisation
19. Suivi dossier du Complexe multifonctionnel
20. Questions reçues à la municipalité (vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse courriel suivante : direction@preissac.com)
21. Clôture et levée de l'assemblée 21H30

1. MOT DE BIENVENUE;

1. Mot de bienvenue (4).

Monsieur le maire souhaite la bienvenue au public.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SESSION;

2. Vérification du quorum et ouverture de la session.

Après vérification et confirmation du quorum, monsieur le maire, ouvre la réunion. Elle débute à 20h30.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

54-04-2023

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé tel que présenté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 14 MARS 2023;

55-04-2023

4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 14 mars 2023.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Amélie Massé et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la session régulière du 14 mars 2023 tel que présenté aux membres du conseil avant la présente séance, et ce, comme s'il avait été lu.

5. APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS;

56-04-2023

5. Approbation des comptes à payer du mois.

Les comptes à payer ont été vérifiés par monsieur Donald Rheault et monsieur Gérard Pétrin.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

DE PAYER les comptes tels que décrits ci-dessous de l'année 2023 portant la séquence de chèque **C2300117** à **C2300175**. La séquence des chèques en ligne de **L2300014** à **L2300023**.

Total des factures	230 228.11\$
Total des paiements directs	43 517.62\$
Total des salaires	46 922.81\$
<u>GRAND TOTAL DES COMPTES À PAYER</u>	320 668.54\$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961). Signé à Preissac, ce 11 avril 2023.

Gérard Pétrin, directeur général

6. COMPTE RENDU DE LA TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC ABITIBI;

6. Compte rendu de la table des Conseillers de comté de la MRC Abitibi.

Le maire, monsieur Donald Rheault dresse un résumé de ses rencontres à la MRC Abitibi.

7. COMPTE RENDU DES RENCONTRES DU MAIRE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL;

7. Compte rendu des rencontres du Maire et du Directeur général.

Le Directeur général informe le conseil sur les réunions auxquelles il a participé.

8. ADOPTION DU RÈGLEMENT #288-2023 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE DANS LA MUNICIPALITÉ DE PREISSAC;

57-04-2023

8. Adoption du règlement #288-2023 relatif à la démolition d'immeuble dans la municipalité de Preissac.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Isabelle Beaulieu et résolu unanimement :

D'ADOPTER le règlement portant le numéro 288-2023 relatif à la démolition d'immeubles dans la municipalité de Preissac.

- Avis de motion : 14 février 2023
- Dépôt du projet de règlement : 14 février 2023
- Adoption du projet de règlement : 14 mars 2023
- Avis public de l'assemblée de consultation et envoi du projet de règlement à la MRC Abitibi : 22 mars 2023
- Assemblée publique de consultation : 11 avril 2023

- Adoption du règlement : 11 avril 2023
- Envoi du règlement à la MRC d'Abitibi : 13 avril 2023
- Certificat de conformité de la MRC Abitibi :
- Entrée en vigueur :
- Publication de l'entrée en vigueur :

9. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DÉMOLITION;

58-04-2023

9. Nomination des membres du comité de démolition.

ATTENDU QUE les membres du comité de démolition doivent être nommés par résolution du conseil conformément au règlement # 288-2023;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Sébastien Petitclerc et résolu unanimement :

DE NOMMER les personnes suivantes, membres du comité de démolition :

Mesdames Casandra Couture
 Amélie Massé

Messieurs David Gervais
 Sébastien Petitclerc (substitue)

10. RÉOLUTION POUR ADOPTION DU RAPPORT INCENDIE 2022;

59-04-2023

10. Résolution pour adoption du rapport incendie 2022.

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi a été attesté le 17 septembre 2009;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toutes les autorités locales parties prenantes à un schéma doivent adopter un rapport annuel pour l'exercice précédent;

ATTENDU QUE la municipalité de Preissac a fourni à la MRC d'Abitibi toutes les informations demandées pour la production d'un rapport pour l'année 2022, et ce tel que requis selon l'action numéro 35 du schéma en vigueur à la MRC;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Isabelle Beaulieu et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Preissac adopte le rapport annuel 2022 tel que présenté.

11. RÉOLUTION POUR SIGNATURE ENTENTE RELATIVE À LA CONDUITE DES VÉHICULES DES SERVICES INCENDIE;

60-04-2023

11. Résolution pour signature entente relative à la conduite des véhicules des services incendie.

CONSIDÉRANT qu'il y a souvent la nécessité d'obtenir les services d'un autre service des incendies pour combattre un feu ou toutes autres activités dévolues à un service incendie (bateau, véhicule hors-route, motoneige, etc.);

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

D'AUTORISER le maire, monsieur Donald Rheault et le directeur général, monsieur Gérard Pétrin de signer l'entente relative à la conduite des véhicules des services incendie avec les municipalités suivante :

Villes d'Amos
Municipalité de Barraute
Municipalité de La Corne
Municipalité de Landrienne
Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery

12. RÉOLUTION POUR AUTORISER LE MAIRE À CÉLÉBRER UN MARIAGE;

61-04-2023

12. Résolution pour autoriser le Maire à célébrer un mariage.

ATTENDU QUE le maire, monsieur Donald Rheault célébrera un mariage hors du territoire de la municipalité de Preissac;

ATTENDU QUE l'État civil du Québec demande une résolution du conseil pour être autorisé à célébrer hors du territoire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, David Gervais et résolu unanimement :

D'AUTORISER le maire, monsieur Donald Rheault à célébrer un mariage hors de la municipalité de Preissac tel que demandé par l'État civil du Québec.

13. SPRINT DU MAIRE, TOUR DE L'ABITIBI (500.00 \$);

62-04-2023

13. Sprint du Maire, tour de l'Abitibi (500.00 \$).

ATTENDU QUE le tour de l'Abitibi sera de passage à Preissac le 15 juillet et que l'organisation offre une bourse aux coureurs de 500.00 \$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Sébastien Petitclerc et résolu unanimement :

D'OFFIR une bourse de 500.00 \$ qui sera partagé à deux compétiteurs.

14. RÉOLUTION POUR ACHAT DE 3 PANCARTES DE RUE AVEC ACCESSOIRES (4 480.30 \$)

63-04-2023

14. Résolution pour achat de 3 pancartes de rue avec accessoires (4 480.30 \$)

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Amélie Massé et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'achat de 3 pancartes de rue avec accessoires au montant de 4 480.30 \$.

15. RENCONTRE AVEC HYDRO-QUÉBEC;

15. Rencontre avec Hydro-Québec.

Le Maire informe les citoyens qu'une rencontre aura lieu ce jeudi 13 avril pour discuter des travaux sur la maîtrise de végétation, principal élément responsable des pannes sur notre territoire.

16. RASSEMBLEMENT DES ÉLUS LE 25 ET 26 MAI PROCHAIN;

16. Rassemblement des Élus le 25 et 26 mai prochain.

Le Maire informe les citoyens et les élus qu'un rassemblement des élus aura lieu les 25 et 26 mai prochain.

Cette rencontre rassemblera les élus et personnels administratif des cinq MRC.

17. SOUMISSION ABAT POUSSIÈRE (0.447 \$/LITRE);

64-04-2023

17. Soumission abat poussière (0.447 \$/litre).

ATTENDU QUE le directeur général, monsieur Gérard Pétrin a demandé des soumissions pour l'achat de calcium liquide 35% (environ 100,000 litres) avec épandage;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Casandra Couture et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la proposition de RM Entreprises pour la fourniture et l'épandage de 100,000 litres de calcium liquides 35% pour un montant de 0.447 \$ du litre plus les taxes applicables.

18. DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DEMANDE DE PRIX POUR CERTIFICAT D'AUTORISATION;

65-04-2023

18. Développement domiciliaire demande de prix pour certificat d'autorisation.

Monsieur le conseiller, Jean-Paul Gosselin se retire.

ATTENDU QUE La municipalité de Preissac veut avoir les informations en rapport avec la possibilité de développement domiciliaire dans le secteur de la rue Paul-Arthur -Bélangier;

ATTENDU QUE la zone de protection du puits (situé au centre du secteur du potentiel de développement) de la coopérative d'aqueduc de Preissac est très importante;

ATTENDU QUE l'analyse de protection doit être faite par une firme d'ingénierie;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Isabelle Beaulieu et résolu unanimement :

DE MANDATER le directeur général, monsieur Gérard Pétrin à faire des démarches pour avoir une offre de services auprès d'une firme compétente en la matière.

19. SUIVI DOSSIER DU COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL;

22. Suivi dossier du Complexe multifonctionnel.

Le maire, monsieur Donald Rheault fait un compte rendu des travaux en cours sur la construction du Complexe multifonctionnel Agnico-Eagle.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS REÇUES À LA MUNICIPALITÉ (VOUS POUVEZ ENVOYER VOS QUESTIONS À L'ADRESSE SUIVANTE : DIRECTION@PREISSAC.COM;

23. Période de questions reçues à la municipalité de Preissac (vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse suivante : direction@preissac.com.

Le maire, monsieur Donald Rheault répond aux questions suivantes :

- Abat poussière
- Pancartes de rue – prix
- Traverse piétonnière secteur Tancrède

21. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

66-04-2023

24. Clôture et levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Amélie Massé et résolu unanimement :

DE CLORE la session. Il est 21h30.

N.B. Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote du maire à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art 161 et 164 CM).

N B. Je, Donald Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

DONALD RHEAULT
MAIRE

GÉRARD PÉTRIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL /
GREFFIER-TRÉSORIER